



# ANRODEC

JUIN 2017

N° 149

## BULLETIN COMMUNAL





# SOMMAIRE

Page 2 : Plan de la commune

Page 3 : Numéros utiles

Page 4 : le Mot du Maire

Page 5 à 13 : les Conseils Municipaux

Page 14 à 17 : Informations communales

Page 18 à 22: le Leff Armor Communauté

Page 23 à 25: Zoom sur...

Page 26 à 29 : La vie associative

Page 30 : la Bibliothèque

Page 31 : les expositions

Publication de la commune de Lanrodec Bourg, 22170 LANRODEC

Directeur de la publication : Jean Pierre LE GOUX

Secrétariat de Rédaction : Anne Lefort, Fabienne Léger

Impression : La Mairie

Distribution : La Poste

Tirage : 500 exemplaires — Juin 2017



## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

**02.96.32.61.61**

- mail : [commune-lanrodec@orange.fr](mailto:commune-lanrodec@orange.fr)

- site officiel : [www.lanrodec.fr](http://www.lanrodec.fr)

Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
sauf les mardis et jeudis après-midi,

Permanence d'un élu le samedi matin  
de 10 h 30 à 12 h

### ÉCOLE

- Maternelle : 02.96.32.63.57

- Primaire, garderie, bureau de la directrice :  
02.96.32.63.64

RESTAURANT SCOLAIRE 02.96.32.65.85

BIBLIOTHÈQUE 02.96.32.65.07

- e-mail : [bibliotheque.lanrodec@gmail.com](mailto:bibliotheque.lanrodec@gmail.com)

- Site officiel : [www.bibliotheque-lanrodec.fr](http://www.bibliotheque-lanrodec.fr)

Ouverte les lundis et vendredis de 16 à 18 h

les mercredis de 15 à 18 h

le samedi de 10 à 12 h.

Pendant les vacances scolaires,  
ouverture uniquement de 16 h à 18 h sauf lundis

### SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Petite enfance « Multi-accueil » 02.96.79.72.75

- Centre de Loisirs Le Pass'Age 02.96.79.79.12

- CDC Leff Armor 02.96.70.17.04  
(siège : Blanchardeau)

- SMITOM 02.96.74.14.64

- Déchetterie 02.96.79.59.11

OFFICE DE TOURISME 02.96.79.77.71

CABINET INFIRMIER LANRODEC 02.96.69.61.04

# LE MOT DU MAIRE



Lorsque vous recevrez ce bulletin, les échéances électorales seront traversées et auront en un court temps, traduit un changement assez fulgurant qui, espérons-le, nous projette vers une évolution que l'on souhaite réussie et fédératrice.

Ce bulletin reprend les contours du budget 2017, budget élaboré sur les bases de réflexion et projets précédemment débattus et amorcés ; budget élaboré dans un contexte contraint, de rigueur, de marges de manœuvre étroites : charges obligatoires de fonctionnement souvent incompressibles, voire augmentées (urbanisme, maîtrise d'œuvre, TAP) et des dotations de fonctionnement à nouveau en baisse (- 10 000 €). Le Conseil Municipal a fait le choix d'augmenter la fiscalité de 1 % (recette : 3000 €) en connaissance comparative des prélèvements fiscaux des communes de même strate. Nos produits en euros par habitant sont près de une fois et demi inférieur (voir tableau page 11).

**Les perspectives mesurées par le cabinet spécialisé mandaté nous autorise et nous trace une feuille de route raisonnée sur 4 ans avec une CAF (capacité d'autofinancement) nette préservée autour de 120 000 € avec un investissement net (hors remboursement de capital de l'ordre de 300 000 €/an) en fonction des besoins et des choix retenus, surtout sans générer de fonctionnement supplémentaires.**

Ce sont des éléments qui restent sécurisants dans la vigilance nécessaire tout en essayant de répondre au mieux aux attentes en adaptation, aux normes, en anticipation, à l'évolution démographique et aux évolutions technologiques (le numérique à l'école et à la mairie).

**Les principaux axes d'investissement sont répartis pour certains sur 2 ans (rénovation des vestiaires) avec l'aménagement extérieur (maintenance, parking, clôture).**

**La poursuite de la mise à disposition d'espaces réhabilités près des locaux infirmiers et coiffure :**

- \* **Réhabilitation avec accessibilité des toilettes,**
- \* **Ravalement des logements locatifs et l'aménagement extérieur des 2 logements nouveaux,**
- \* **Le sol de Kerprin,**

- \* **Équipement en numérique de l'école (tablettes, vidéoprojecteurs, tableaux numériques),**
- \* **Quelques équipements de matériels sont nécessaires (camion, autres...),**
- \* **Les travaux routiers complètent comme chaque année le tableau optimisé des travaux.**

Sur le plan intercommunal, la fusion est effective au sein de Leff Armor Communauté (28 communes : 32 000 habitants). Les élus se mobilisent pour construire un nouveau projet de territoire élargi et les élus sont très sollicités pour réorganiser, pour générer les mutualisations possibles. Et ce n'est pas simple car la dimension et la forme du territoire ne correspondent pas à un même bassin de vie, ce qui obligera des évolutions à terme pour garder la proximité, la réactivité et notre identité. **Les deux dernières compétences prises par l'intercommunalité, l'assainissement collectif et le plan local d'urbanisme, vont directement impacter notre capacité d'organisation et de développement.**

Toutes les formes de mutualisation sont importantes à étudier au sein de la Communauté des Communes mais aussi entre communes riveraines. Et la réflexion et le travail sur la commune nouvelle doit plus que jamais être prolongée en étudiant la meilleure périphérie aujourd'hui sans exclure d'autres évolutions si nous voulons garder notre identité, notre proximité, notre autonomie décisionnelle dans notre ruralité diversifiée. Plusieurs communes étudient la faisabilité.

Ce bulletin précède les vacances et se projette sur la période estivale que nous espérons ensoleillée, riche de rencontres, de convivialité, de capacité de ressourcement au rythme de la saison. Je remercie tous les bénévoles qui s'activent au niveau associatif pour animer et dynamiser à tour de rôle notre commune, dans l'organisation d'événements très variés qui génèrent une convivialité fédératrice.

Bon été et bonnes vacances à tous, avec le soleil, le cadre de vie, restons optimistes et apprécions la chance et le bonheur de vivre sur notre territoire.

# LES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans ses séances du 8 mars, 22 mars et 12 avril et 10 mai 2017, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

## TRAVAUX

### VESTIAIRES DE FOOT

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal une esquisse de l'ADAC concernant la réhabilitation des vestiaires du stade de foot et son agrandissement prenant en compte la mise aux normes de l'accessibilité. Les travaux sont estimés à 300 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre, suivant la décomposition suivante :

Terrassement, voirie, eaux usées et pluviales, parking, aménagements paysagers (abattage haies, main-courante, clôtures, pare-ballons...) : 85 000 €,

Réhabilitation : démolition/dépose/nettoyage des façades, bardage, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons/faux-plafonds, faïence/carrelage, peinture, plomberie/sanitaire, chauffage/ventilation, électricité : 140 000 €,

Travaux neufs pour extension de 65 m<sup>2</sup> : gros-œuvre, charpente/ossature, couverture/bardage, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons/doublage, faïence/carrelage, peinture, plomberie/sanitaires, chauffage/ventilation, électricité : 75 000 €.

Des subventions sont sollicitées :

- 30 000 € du Conseil Départemental,
- 20 000 € plafonnés de la Fédération Française de Football pour l'extension des vestiaires tribunes,
- 5000 € plafonnés de la Fédération Française de Football pour l'acquisition d'une nouvelle main-courante autour du terrain de football (devis estimé à 12 700 € HT).

La DETR 2017 n'a pas été obtenue. Une nouvelle demande de subvention sera présentée en 2018.



### MAÎTRISE D'ŒUVRE

La proposition de convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'équipement de l'année 2017 proposée par Arnaud Larnicol comprend :

- Dossier autorisation de travaux : 3400 € dont :
  - \* Modification garderie (cabinet de réflexologie) : 1200 €
  - \* WC publics : 400 €
  - \* Rénovation vestiaires : 1800 €
- Dossier de consultation des entreprises et analyse des offres : 4200 € dont :
  - \* Modification garderie (cabinet de réflexologie) : 1200 €
  - \* WC publics : 600 €
  - \* Rénovation vestiaires : 2400 €

Soit un total de 7600 € HT.

### TRAVAUX SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE

#### PRISES DE COURANT DANS LE BOURG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergie a procédé à l'étude de la fourniture et la pose de prises de courant sur la commune pour l'installation des illuminations de Noël dans le bourg.

Il présente à l'assemblée le plan des travaux et le chiffrage de la fourniture et pose de prises de courant.

Les travaux comportent :

- La fourniture et la pose de 6 prises de courant étanches protégées par un disjoncteur différentiel 30mA, permettant le raccordement des guirlandes accessibles sur le réseau d'éclairage public, conforme à la norme C17.202, sur les supports non équipés ;
- La fourniture et la pose d'une prise de courant



étanche protégée par un disjoncteur différentiel 30mA, permettant le raccordement des guirlandes accessibles sur le réseau d'éclairage public, conforme à la norme C17.202, à l'extrémité de la mairie ;

- La dépose de la prise de courant existante sur la Médiathèque et la repose sur le pignon à 3.5 mètres du sol ;
- Le remplacement des 2 prises de courant défectueuses sur l'école et sur le bar.

Le coût total de l'opération est estimé à un montant de 2 460 € HT. Ce coût comprend 5 % de frais de maîtrise d'œuvre. Notre participation est de 60 % du coût total HT, soit 1 476 €.

#### TRAVAUX RUE DE PLOUMAGOAR

Une étude de travaux de génie civil téléphonique a été réalisée pour les deux logements à venir situés « rue de Ploumagoar ».

Le Conseil Municipal décide de confier au SDE la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique «rue de Ploumagoar» pour un montant de 960 € TTC.

#### AUTRES TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

##### RÉNOVATION ANCIENNE GARDERIE

Un espace de 35 m<sup>2</sup> environ situé dans l'ancienne verrière de l'ex garderie est réservé par Mr Le Pape Bryan qui souhaite y créer son cabinet de réflexologie. Les plans ont été établis. Il faudrait démonter les anciens sanitaires, refaire la couverture et le cloisonnement. Une estimation des travaux va être réalisée.

Le Conseil Municipal décide de lui demander un engagement sur 3 ans.

##### KERPRIN

En attente de devis complémentaires pour la chape

(1 seul devis a été réalisé auprès de l'entreprise Hervé de Châtelaudren qui nous a chiffré une chape avec finition quartz à 10 320 € HT) et pour la fermeture d'une travée 2 portes de 1200 mm anti-panique + 1 coulissant au milieu sur la partie haute (5712 € HT par Fermetures du Leff);

Dans la cuisine, la rampe de prises au-dessus du plan de travail a été remplacée et sécurisée. Un nouveau plan de travail va être installé. Une partie de l'électroménager sera à reconsidérer. Un point sera fait avec les associations pour connaître ce qui est encore en état de marche et ce qu'elles souhaitent.

##### SANITAIRES PUBLICS

Un devis de l'entreprise Hervé de Châtelaudren de 5855 € HT pour la réhabilitation des toilettes publiques a été reçu. Il comprend après démolition de l'intérieur, la fourniture et la pose de WC à l'italienne, de cloisons de distribution, de pavés de verre sur fenêtre, la réalisation d'une saignée dans le dallage pour l'incorporation d'un tuyau d'évacuation, le branchement en extérieur, l'élargissement de la porte d'entrée, la création d'une ouverture, la réalisation d'enduit et le rebouchage en béton.

D'autres devis seront demandés.

##### TAILLE VÉGÉTAUX ET ENTRETIEN MASSIFS

Le devis de Thomas Vincent a été retenu pour les tailles et le premier entretien des massifs dans le bourg (églises et fontaines, lotissement de l'église, escalier bibliothèque, salle omnisports, cimetière, école, parking mairie, Liors Falher et Parc Bihan) pour un montant de 4 320 € HT.

##### TERRAIN DES SPORTS

Les sapins du terrain des sports en limite de propriété Julou ont été abattus par JF Le Guen-niou.

**vosre salon de coiffure au  
bourg de lanrodec**

*vous accueille avec ou sans rendez-  
vous selon disponibilité*

Le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 19 h.

Le samedi de 9 h à 17 h.

**Produits Furterer**

**GWENAELE : 02.96.69.47.90**



**Hervé THOMAS**  
Paysagiste

**Création & Entretien**

Terrasse, Muret, Clôture, Enrobé

**PLOUAGAT 02 96 74 28 00**





Des devis ont été réalisés pour la fourniture et la pose de plaques béton soit 150 ml qui seront installées en séparation avec la propriété Julou (prix au ml : 63 € environ HT).

Derrière l'actuel foyer, des panneaux grillagés d'1.75 m de hauteur, pourraient être posés (100 ml au tarif de 41 € le ml HT).

Fourniture et pose d'une main-courante de 15 240 € TTC aux normes actuelles.

#### ÉCOLE

Une seconde sirène alarme incendie va être installée dans la cour du primaire.

Deux nouveaux bancs ont été installés dans la cour du primaire.

#### VOIRIE

Curage de douves : les besoins seront localisés et des devis demandés.

#### CHANTIER D'INSERTION

Le mur à côté de l'église a été consolidé. Le mur du bord de route de la maison des TAP et celui de l'entrée de la cour des commerces vont aussi être refaits.

Le Calvaire de la Croix Rouge sera repeint et celui de Kerliviou qui était tombé, va être réalisé

à neuf dans le même style que les autres.

#### POINTAGE CANTINE/GARDERIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise par l'assemblée d'acquérir du matériel adapté pour le pointage des élèves à la garderie voire à la cantine.

Une commission composée d'élus et de personnels de la garderie et du secrétariat se sont rendus en mairie et à la garderie de Trégomeur pour découvrir la méthode utilisée.

Ainsi, chaque élève est associé à un code-barre qui est enregistré directement dans le logiciel de facturation 3D Ouest à l'aide d'une douchette.

Des devis ont été demandés pour l'achat d'une douchette et la fourniture d'un module complémentaire pointage code-barre compatible avec notre logiciel actuel.

Le Conseil Municipal

- décide l'achat du module d'un montant de 600 € HT auprès de 3D Ouest,

- décide l'achat d'une douchette d'un montant de 131.50 € HT,

- note que le montant de la maintenance (et hotline) pour le module pointage code-barre est de 150 € pour 12 mois.

#### AUTRES

- Acquisition d'un congélateur/bahut 300 litres pour la structure de Kerprin pour 333.32 € HT auprès de MDA électroménager,
- Terrassement terrain des sports pour 3 787.50 € HT par l'entreprise HOMO Marc et 3 716.29 € HT auprès des Carrières de Tressignaux,
- Acquisition de 5 balais de lavage pour 544.65 € chez Le Goff.Pierre.

**FERMETURES du LEFF**

Devis gratuit

**FENETRES - VOILETS** PVC Aluminium

**PORTAILS** Bois

Du SUR-MESURE pour le NEUF et la RENOVATION

43 bis, rue de la Gare **CHÂTELAUDREN**

TÉL. 02 96 74 17 02 (après l'étang direction Quintin)

**De 17h30 à 21h**

**Erwan's PIZZ**

Pizzas spéciales pâte fraîche

06.12.21.43.56

Tous les mercredis soir, face à l'église  
**A Lanrodec**

- Aménagement bâtiments communaux pour 3 977.40 € HT auprès de l'entreprise Cloarec.

## TERRITOIRE

### DICRIM ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une note reçue du Leff Armor relative au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) nous informant d'un accompagnement possible de leurs services par l'intermédiaire de l'association EGEE. La décision est prise de travailler avec eux.

### PLUi

L'ex Communauté des Communes Lanvillon/Plouha avait commencé à travailler sur l'élaboration d'un PLUi. Le Maire explique à l'Assemblée l'intérêt pour les communes de l'ex CDC Châtelaudren-Plouagat de s'associer à l'élaboration du PLUi.

Le SCOT est actuellement en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Guingamp. Sachant qu'il s'imposera aux documents d'urbanisme (PLU et carte communale), il conviendrait dès à présent d'anticiper l'application du SCOT, de mutualiser les données pour réaliser des économies d'échelle (de par leur évaluation environnementale notamment puisque le SCOT comme le PLUi y sont tous les deux soumis).

D'autre part, l'élaboration du PLUi peut être subventionné jusqu'à 50 000 € supplémentaires par l'Etat. Le dossier pour bénéficier de cette subvention doit être présenté pour le 15 avril.

Si les communes de l'ex CDC Châtelaudren-Plouagat ne sont pas couvertes par le PLUi, leur gestion différenciée donnerait l'image d'un territoire à deux vitesses. Une politique de développement et d'aménagement serait menée et partagée par 15 communes seulement.

Étant donné que le Conseil Communautaire est compétent pour prendre les décisions en matière d'urbanisme, quels élus communautaires et communaux pourraient prendre part au vote si toutes les communes n'y adhèrent pas ? Seuls le Maire et le Conseiller Communautaire peuvent le décider.

Considérant qu'il est nécessaire d'être impliqué dans le débat et l'évolution du PLU,

Considérant l'évolution réglementaire en matière d'assainissement qui va de toute façon nous obliger à engager une révision du zonage d'assainissement collectif et du PLU,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce en faveur de l'adhésion au PLUi sur l'ensemble du territoire du Leff Armor Communauté.

### PROCÉDURE DE DÉROULEMENT DES INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES ET RÉSEAUX HYDROGRAPHIQUES

Un inventaire des zones humides et réseaux hydrographiques va commencer au cours du 2<sup>o</sup> semestre 2017.

1/ Réunion publique de présentation de la démarche à l'échelle communale qui sera animée par le SMEGA auprès des agriculteurs de la commune,

Information aux Présidents des CLE et SAGE Argoat Trégor Goëlo du lancement de l'opération,

Composition d'un groupe communal (au moins 6 personnes) rassemblant élus, exploitants agricoles, association locale de protection de l'environnement, personnes « mémoire »...

2/ Investigations de terrain,

3/ Consultation du public pendant 1 mois en mairie et sur le site du SMEGA,

4/ Bilan des remarques et définition des modalités de retour sur le terrain,

Réunion du groupe de travail pour examen des remarques, validation des retours à organiser, information des personnes concernées,

5/ Validation de la carte par le groupe communal, le Conseil Municipal, la CLE du SAGE Argoat Trégor Goëlo,

6/ Restitution des données. Après validation, la cartographie des inventaires est éditée par le SMEGA et déposée à la mairie accompagnée du rapport d'études. Le SMEGA transmet les résultats au SAGE.

**Une première réunion publique est fixée au 28**

juin 2017 à 19 h.

## DIVERS

### PEDT 2017-2020

Le Maire présente au Conseil Municipal le Projet d'Éducation Territorial (PEDT) établi par le comité de pilotage. Ce comité de pilotage, composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et de responsables associatifs a travaillé à partir de l'ancien PEDT en analysant les points forts et les points négatifs ou à améliorer de l'ancien projet pour pouvoir produire le nouveau projet.

Ainsi, une nouvelle organisation des temps de TAP sera mise en place à partir de la rentrée 2017-2018. Les activités restent gratuites pour les familles et l'inscription se fait sous la forme d'un forum. La semaine s'organisera désormais sur 4 jours de TAP pour les animateurs (lundi, mardi, jeudi et vendredi) en fin de journée de 15 h à 16 h 30. Les enfants seront répartis en groupe et bénéficieront de 2 séances de TAP par semaine.

Le Conseil Municipal valide le PEDT.

Le PEDT 2017/2020 sera envoyé à la Caisse d'Allocations Familiales, à l'inspection d'Académie et au Préfet.

### RÉFÉRENT FRELONS

Madame Diridollou, adjointe, est désignée comme personne référente concernant les problèmes de frelons asiatiques.

(voir article page 22)

## PERSONNEL



### RECRUTEMENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Le Couster Vincent est recruté aux services techniques à temps complet en contrat à durée déterminée pendant 6 mois à compter du 27 avril 2017.

### AUGMENTATION DE GRADE

Madame Léger Fabienne, secrétaire générale, passe à compter du 1er mai 2017 du grade de Rédacteur au grade de Rédacteur principal de 2<sup>o</sup> classe.



## FINANCES

### DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX COMMUNES POUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS À LANRODEC

La décision est prise pour l'année 2017 de demander aux communes de Saint-Fiacre et Saint-Jean-Kerdaniel une participation aux frais de scolarisation des élèves domiciliés dans ces deux communes et scolarisés à Lanrodec sur la base des coûts réels observés arrondis, rythmes scolaires compris :

- 570 € pour chaque élève scolarisé au primaire
- 680 € pour chaque élève scolarisé à l'école maternelle.

**CARRELAGE - FAÏENCE**  
Neuf & Rénovation



**DARZEL**  
Julien

1 Senven - 22170 LANRODEC

**06 30 68 46 63**

julien.darzelcarrelage@laposte.net



**Les Opticiens MOBILES**

**Maxime BOUEDO**  
Opticien à domicile

*Je me déplace gratuitement sur le lieu de votre choix !*

Tél : 06.79.94.67.50  
Mail : mbouedo@lesopticiensmobiles.com  
[www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com)

## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2017

USPL	1 300 €
Club du 3 <sup>e</sup> âge	340 €
Amicale laïque	155 €
Comice agricole du canton de Plouagat	305 €
Association des anciens combattants	95 €
EPIDE	50 €
ADMR	25 €
Atelier d'Art du Pays de Pontrieux	200 € par expo
Société de chasse de Lanrodec	150 €
Comité d'animations de Lanrodec	650 €
Association départementale de protection civile	50 €
Happy Mouv'	150 €
France Adot	50 €
Secours populaire	200 €
Centre d'aide alimentaire*	1611 €
Assoc des Maires de France*	445.49 €
Chenil Service*	1052.64 €

- \* 32 € pour une association à but environnemental,
- \* 25 € par adhérent scolaire de la commune aux associations sportives et culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas par ailleurs,
- \* 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent,
- \* 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.



SPÉCIALISÉ  
DANS LA RÉNOVATION DE TOITURE

# RENOV' TOITURE

- Hydrofuge coloré sur toiture
- Traitement de façades et pignons
- Ravalement ■ Ramonage
- Vérifications et réparations de toitures et gouttières
- Démoussage de toitures

**22170 LANRODEC**  
Tél. **09 82 26 13 77**  
Port. **06 64 25 31 16**

## ROUSSEAU S.A.

**r ROUSSEAU**  
Les aménagements routiers

Coat An Doc'h - BP 33 - 22170 LANRODEC  
☎ 02 96 32 68 68 Fax 02 96 32 68 60

## CABINET EFG : PROSPECTIVES 2017-2020

Suite aux renégociations d'emprunt opérées l'an dernier générant une dette sur 10 ans à 2.46 %, le cabinet EFG nous a fait une nouvelle prospective d'ici à 2020 en prenant en compte un montant d'investissement de 300 000 € par an, une augmentation des bases imposables et un maintien des taux équivalents à ceux d'aujourd'hui, une augmentation des charges de personnels et des dépenses courantes de 1.5 % à 2 % par an.

Avec tous ces éléments respectés, la CAF nette se maintient de 100 000 € à 120 000 € dans les 4 ans à venir.

Ces éléments permettent de nous projeter avec un niveau d'investissement net autour de 300 000 € par an en fonction des besoins et des choix retenus.

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1 % les taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 17.61 %
- Taxe foncière (bâti) : 20.53 %
- Taxe foncière (non bâti) : 101.47%

Les prélèvements en Euros par habitant pour la taxe d'habitation et le foncier bâti sont nettement plus faibles à Lanrodec que dans les communes de même strate

## Produits des impôts directs locaux en euros par habitant

Recettes supplémentaires : + 3000 € (2.50 € par habitant)

Produits des impositions	Produits en Euros	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale
Taxe d'habitation	118.635	91	146	143
Taxe foncière/propriétés bâties	140.785	81	134	133
Taxe foncière/prop non bâties	68.654	53	50	38

**Le Forum des associations** se tiendra le 2 septembre 2017 dans le Gymnase de Lanrodec. Si vous désirez vous inscrire, veuillez contacter la mairie.



**Sébastien CLOAREC**  
menuiserie - charpente

menuiserie: Alu - Bois - PVC  
Cloisons Sèches  
Escaliers - Isolation  
aménagement Placards & Combles  
cloarec.sebastien22@gmail.com

St FIACRE - 06.61.07.79.29

**MAÇONNERIE**  
Damien **CAMUS**

**NEUF & RÉNOVATION**

Convenancho  
22170 LANRODEC  
**06 77 43 16 28**  
maconnerie.camus@gmail.com

$$U_n = \frac{1}{n} + \frac{1}{n+1}$$

## Le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017 de la commune

$$\begin{cases} 4x + 1 = 0 \\ 7 - 3x = 0 \end{cases}$$

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉ CHAPITRE	CA 2016 (ÉMISSIONS)	BP 2017 (PRÉVISIONS)
022	Dépenses imprévues		9 749.86 €
023	Virement à la section d'investissement	Opération d'ordre inscrite au BP et jamais réalisée	239 000 €
011	Charges à caractère général	256 469.18 €	254 473 €
012	Charges de personnel	380 425.15 €	397 190 €
65	Autres charges de gestion courante	80 795.03 €	84 384 €
66	Charges financières	96 869.71 €	36 000 €
67	Charges exceptionnelles	2 746.16 €	600 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 229.92 €	1 858.08 €
014	Atténuation de produits	497 €	500 €
<b>TOTAL</b>		<b>823 032.15 €</b>	<b>1 023 754.94€</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002	Excédent antérieur reporté		17 774.94 €
013	Atténuations de charges	1 570.13 €	3 100 €
70	Produits des services	84 300.70 €	89 340 €
72	Travaux en régie + transfert entre sections	18 432.25 €	18 000 €
73	Impôts et taxes	393 051.40 €	419 158 €
74	DGF + Dotations et participations	200 750 € 244 440.41 €	191 969 € 255 393 €
75	Autres produits de gestion courante	18 458.76 €	26 200 €
76	Produits financiers	8.64 €	20 €
77	Produits exceptionnels	6 394.04 €	2 800 €
<b>TOTAL</b>		<b>967 406.33 €</b>	<b>1 023 754.94 €</b>

#### BUDGET LOTISSEMENT

Le compte administratif 2016 présente des dépenses de fonctionnement réalisées pour 10 075.61 € et des recettes pour 54 165.62 €. En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 18 30.70 €.

En prévision en 2017, le budget s'équilibre en fonctionnement à 76 627.27 € et à 25 662.93 € en investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉ CHAPITRE	CA 2016 (ÉMISSIONS)	BP 2017 (PRÉVISIONS)
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	Inscrit au BP mais jamais réalisé	306 515.57 €
103	Plan de relance TVA	12 227.39 €	12 000 €
16	Remboursements d'emprunts	126 926.76 €	98 100 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	13 400 €
204	Subventions d'équipement versées	1 858.08 €	17 000 €
21	Travaux en régie	18 432.25 € (1)	18 000 €
21	Immobilisations corporelles	21 719.49 € (2)	46 400 €
23	Immobilisations en cours	385 768.90 € (3)	264 805.02 €
TOTAL		566 932.87 €	776 220.59 €

$$\sin \alpha = \frac{m}{r}$$

$$R - \left\{ \begin{matrix} 2 \\ 3 \end{matrix} \right\}$$

$$\frac{11}{5} \times \frac{-3}{4}$$

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement de la section de fonctionnement	Inscrit au BP mais jamais réalisé	239 000 €
10	Dotations fonds divers et réserves	253 941.31 €	223 517.51 €
13	Subventions d'investissement	111 765 €	91 845 €
16	Emprunts et dettes assimilées	221 520.18 € (emprunt réalisé en fin d'année 2016)	220 000 € (50 000 € d'emprunt nouveau en 2017)
27	Créances immobilisées	18 030.70 €	0 €
28	Amortissement des immobilisations	5 229.92 €	1 858.08 €
TOTAL		610 487.11 €	776 220.59 €

$$\sqrt{(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2}$$

Approbation par le Conseil Municipal des comptes de gestion 2016 présentés par le receveur municipal qui sont identiques aux comptes communaux.

- (1) Les travaux en régie : ce sont des travaux réalisés par les employés communaux des services techniques principalement, à partir de matériaux payés en section en fonctionnement dans l'année. En fin d'année, il est possible de basculer les factures de matériaux et la main-d'œuvre en investissement de façon à récupérer la TVA. En 2016, les travaux en régie sont principalement constitués des travaux concernant la 7<sup>e</sup> classe, le city stade, la structure de Kerprin, et divers aménagements de terrain...
- (2) En 2016, 21719.49 € de dépenses dont principalement 2234.79 € de mobilier, 1889.78 € de matériel de bureau et informatique 12148.08 € ...En prévision en 2017, 46 400 € de dépenses pour entre autres l'achat d'un fourgon pour les services techniques, l'équipement des salles de classe de vidéoprojecteurs et tablettes numériques, l'achat de caveautins supplémentaires pour le cimetière, la régularisation de terrains...
- (3) En 2016, 385 768.90 € de dépenses principalement concentrées sur la 7<sup>e</sup> classe pour 91 754.53 €, le city stade et les jeux pour 119 512.98 €, Kerprin pour 34 129.21 €, la voirie pour 30 558.60 €, divers bâtiments pour 92 130.51 €... En 2017, les 264 805.02 € seront consacrés aux projets de l'année 2017 : sol de Kerprin, vestiaires de foot et main-courante, WC publics,, cabinet de réflexologie, voirie...

$$\begin{cases} X = \lambda \cos(\varphi) \\ Y = \varphi \end{cases}$$

# INFORMATIONS COMMUNALES

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Alban CONNAN, né le 22 janvier, Rue de Coat Born,
- Noélie CAMUS, née le 12 février, Convenancho,
- Anaïs PEDRON PIRIOU, née le 23 avril, Leurier Gall,
- Malo JEZEQUEL, né le 11 mai, Kergoust,
- Noa BERNABE, né le 18 mai, Place de l'Eglise,
- Judikaël DION CHAPO, né le 27 mai, Château d'Avaugour.

### Décès

- Yvonne LE ROUX née LE CLERC, décédée le 17 mars, Kerhors,

## URBANISME

NOM	LIEU	OBJET	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) OU DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)
EARL Julou	Saint-Gilles	Poulailler	PC
TANGUY Hugo	Rue de Ploumagoar	Ouvertures	DP
GAULTIER Paschale	Resmarec	Vélux	DP
SAILLANT Gervais	Senven	Vélux	DP
LE GOUX Didier	Kerguinérien	Rénovation habitation	DP
QUIGER Franck	Parc An Traou	Vélux	DP
MALARGE Pascal	Crech Ar Brun	Modifications ouvertures	DP
RIOU Jean Paul	Impasse du Fournil	Ouvertures + vélux	DP

## RECENSEMENT NATIONAL

Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité.

Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en AVRIL, MAI ET JUIN 2001 doivent venir s'inscrire avant le 31 JUILLET 2017. Ceux nés en JUILLET, AOÛT et SEPTEMBRE, avant le 30 octobre.

**Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.**



## Nouvelles modalités pour les demandes de carte nationale d'identité

A compter du 1er décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) seront traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. De ce fait, la Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes de carte d'identité.



Ainsi, ces demandes seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. (Les mairies de Callac, Le Mené et Ploubalay seront prochainement équipées à cet effet).

### Liste des communes équipées :

- **Arrondissement de Saint-Brieuc** : Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Dinan** : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay
- **Arrondissement de Guingamp** : Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion** : Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. Attention ! **Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>

### PASSEPORTS

**Il faut vous rendre dans les mêmes mairies que pour les CNIS... et prendre un rendez-vous au préalable.** Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante :

[pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr)

### TARIFS :

Timbre fiscal de :

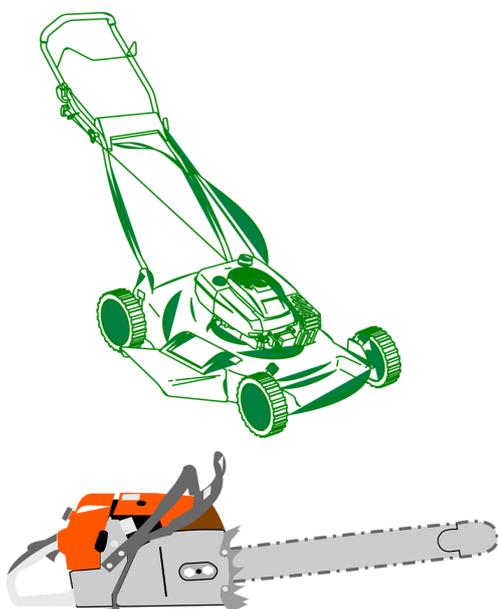
- 86 € pour un majeur,
- 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans,
- 42 € entre 15 et 17 ans.

### NUISANCES SONORES

Les conditions d'utilisation des pianos, trompettes, ... **appareils de bricolage ou de jardinage bruyants** (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) sont strictement réglementées car ils peuvent causer une gêne pour les voisins :

**Ils ne doivent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



## La fête des voisins à la Villeneuve



Ce samedi 3 juin, dans le quartier de La Villeneuve se sont réunis près de 70 personnes à l'occasion de la fête des voisins. Ambiance au rendez-vous puisque certains n'ont pas hésité à prolonger les festivités jusqu'au dimanche soir !



## La Kermesse

La kermesse organisée par l'Amicale Laïque a eu lieu ce dimanche 11 juin à Kerprin. Au programme, maquillages, jeux, chants, danse, concours de boules pour les plus grands... Une journée bien remplie pour tous, participants, visiteurs et bénévoles, encore bien nombreux cette année, qui s'est déroulée sous un soleil éblouissant ! Merci à tous ! M. Le Roy



## À l'école

Après les CM2, ce fut au tour des CM1 d'avoir la chance de faire leur cycle voile sur l'étang de Châtelaudren. Si, au début, la maîtresse a cru voir un peu d'appréhension dans les yeux de certains, ce sentiment a vite laissé place au plaisir de voguer sur l'eau et de dompter ce vent breton capricieux ! A force de courage et de motivation, les enfants sont devenus rapidement de grands navigateurs. Le soleil, témoin de leurs progrès, a souvent été au rendez-vous;

Vivement l'année prochaine !!! E. James



Mardi 13 juin 2017, la classe des TPS-PS-MS (26 élèves) de Mme Marie ARTHUR s'est rendue au Zooparc de Trégomeur. La journée a consisté à aller à la rencontre de nombreux animaux d'Asie et de Madagascar : panthère des neiges, tigres blancs, lionnes, ours malais, loutres, écureuil du Japon, plusieurs espèces de singes, des lému-riens, des oiseaux (pélicans, cormorans, flamants roses), chameaux, chevaux, cerfs... Une animation pédagogique organisée par le parc sur le thème « Créer son animal » a permis de découvrir la pratique du Land Art : à partir de



« trouvailles » offertes par la nature (feuilles, plumes, brindilles, branches...), les enfants ont fait preuve d'une imagination à toute épreuve pour mettre en forme ours, paon, singe et autres animaux du zoo. Il faudra revenir pour tenter d'apercevoir le très attendu lion d'Asie, qui n'est pas encore arrivé !

M. Arthur

## Inscriptions à l'école

Inscriptions en mairie avec le livret de famille pour les enfants nés en 2014

Pour l'inscription des plus grands, contactez l'école directement au 02.96.32.63.64 ou 02.96.32.63.57.

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

- C'est un plan communal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion des risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle de la Commune de Lanrodec, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.
- Il a pour but l'information préventive et la protection de la population.

Par la présente, je lance un appel à la population de

Lanrodec, afin de recenser des acteurs locaux ayant des compétences particulières :

- des acteurs locaux (Médecin, Infirmier(ère), Ambulancier, Pompier, Pharmacien, Interprète),
- Des entreprises (travaux publics, manutention, élagueur),
- Des exploitants agricoles (tracteurs)

Si vous vous sentez concerné par ce projet et désireux(euse) d'apporter votre collaboration afin d'apporter vos compétences particulières, veuillez prendre contact avec la mairie de Lanrodec (02.96.32.61.61.– [commune-lanrodec@orange.fr](mailto:commune-lanrodec@orange.fr))

Bien cordialement

Franck Genty, conseiller délégué (sécurité civile)



## SUBVENTIONS AUX INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

95% des usagers ont reçu leur subvention en moins de 3 mois



**SPANC**

**Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Moulin de Blanchardeau  
22290 Lanvollon  
Jean-Baptiste THOS  
**02 96 70 17 04**

31 rue de la gare  
22170 Châtelaudren  
Magalie DROUERE  
**02 96 79 77 77**

Tarifs indiqués en TTC

### AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DÉFECTUEUX

Leff Armor Communauté, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne met en place des opérations jusque fin 2018 (sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée), pour accompagner et aider financièrement les propriétaires dans leurs démarches visant à réhabiliter leur dispositif d'assainissement non collectif.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, la politique budgétaire de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est devenue plus incitative puisque les taux de subvention ont été revus à la hausse : l'aide financière peut aller jusqu'à 60% du montant total de l'opération (étude de filière et travaux) avec un plafonnement de prise en compte des dépenses allant jusque 8500€.

L'attribution de cette aide est soumise aux critères d'éligibilité suivants :

- Existence d'une installation d'assainissement non collectif et d'un rejet à ciel ouvert d'eaux usées non traitées constaté,
- Réhabilitation non éligible dans le cadre d'un permis de construire ou

d'une acquisition effectuée avant le 01/01/2011,

- Assainissement existant mis en œuvre avant le 09/10/2009,
- Habitation non incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune,

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et est animée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Leff Armor Communauté. Les demandes sont toutes examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afin qu'ils se prononcent sur leur recevabilité.

A noter que l'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

De plus, les dispositifs ne consommant pas d'énergie peuvent être financés par un éco prêt à taux zéro d'un montant maximal égal à 10000€. Ce prêt est attribué aux propriétaires, pour les habitations principales.

*Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, contactez le SPANC.*

### DES EXEMPLES CONCRETS

Sur Plouha, une personne âgée vivant seule dans son habitation, a fait appel au service de Leff Armor communauté, afin de remettre aux normes son dispositif d'assainissement non collectif. Ce nouveau système a coûté 9260€. A peine 2 mois après la réalisation des travaux, elle a perçu une aide de 5100€. Ravie, la propriétaire peut vendre son habitation avec un dispositif conforme à la réglementation, tout en contribuant à la qualité des eaux aux abords d'une plage.

Sur Saint-Jean-Kerdaniel, un couple avec enfants en bas âge a sollicité le SPANC, afin de bénéficier de l'aide financière de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le nouveau système leur a coûté 6012€. Seulement 3 mois après la réalisation de l'assainissement non collectif, ils ont perçu une aide de 3607,20€.

## LES VISITEURS

### Réseau de visiteurs bénévoles à domicile

Vous vous sentez seul(e), isolé(e), ou vous connaissez une personne qui exprime sa solitude ?

Vous vous sentez seul(e), isolé(e) ?

Vous habitez sur l'une des communes de Leff Armor Communauté ?  
Vous souhaiteriez avoir plus de visites, et faire davantage de sorties ?

Recevez la visite chez vous d'un bénévole,  
sachant se montrer discret et respectueux.  
Il pourra venir vous rendre visite et vous tenir compagnie.

Partagez ensemble des moments de convivialité.  
Vous pourrez bavarder, échanger et rire  
autour d'un café, d'un jeu de société ou à l'occasion d'une balade.

Mis en relation par une personne qualifiée, vous commencerez par  
apprendre à vous connaître, puis attendrez les visites avec impatience !



Ceci est un service totalement pris  
en charge par le CIAS LeffArmor.

**CIAS**  
LEFFARMOR

**Service Actions Seniors**  
Moulin de Blanchardeau  
CS 60036  
22290 LANVOLLON  
**02 96 70 17 04**  
[cias@leffarmor.fr](mailto:cias@leffarmor.fr)

Conception : service Communication Leff Armor Communauté

**Une réflexion sur la mise en place d'une complémentaire santé à la CDC**

Dans une logique d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, de renforcement du pouvoir d'achat des habitants et de solidarité, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération et Leffarmor, réfléchissent à la mise en place d'un contrat de « couverture santé » groupé à destination des publics aux revenus modestes.

Il s'agit, sur le modèle d'autres collectivités, de proposer aux habitants des offres de mutuelle complémentaire santé avec un coût négocié. L'idée est simple : regrouper le plus grand nombre de personnes intéressées par les tarifs les plus compétitifs possibles auprès des organismes, professionnels et mutuelles de santé. Chacun a la liberté d'adhérer ou non à ces offres.

**Première étape : un recensement des besoins de la population**

Afin de connaître la situation spécifique du territoire et avant de mener une réflexion plus approfondie sur ce sujet, GP3A et Leffarmor, avec le soutien du Pays, lance un questionnaire afin de recenser les besoins de la population en matière de prise en charge des frais de santé. Les réponses recueillies permettront de savoir si un tel dispositif peut être pertinent au niveau de notre territoire.





## UNE COMPLEMENTAIRE SANTE POUR TOUS

### Questionnaire

**UNE MUTUELLE SOLIDAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Il s'agit de proposer aux habitants des offres de mutuelle complémentaire santé avec un coût négocié. L'idée est simple : regrouper le plus grand nombre de personnes intéressées par les tarifs les plus compétitifs possibles auprès des organismes, professionnels et mutuelles de santé. Chacun a la liberté d'adhérer ou non à ces offres.

Afin de connaître la situation spécifique du territoire et avant de mener une réflexion plus approfondie sur ce sujet, nous souhaitons connaître votre avis et vos besoins. Nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous, de manière anonyme. Les réponses recueillies permettront de savoir si un tel dispositif peut être pertinent au niveau de notre territoire.

**Claudine Guillou, Vice Présidente Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération**  
**Béatrice Tanguy, Vice Présidente du CIAS Leffarmor**  
**Yvon Le Moigne, Président du Pays de Guingamp**

**COMMENT PROCEDER ?**

Nous vous invitons à retourner ce questionnaire au plus tard le 15 juillet 2017

- En le déposant dans votre mairie ou communauté d'agglomération/communauté de communes
- Par mail à : [cls@paysdeguingamp.com](mailto:cls@paysdeguingamp.com)
- Sur le site internet de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération et de Leffarmor



### VOTRE SITUATION

	Age	Situation professionnelle (salarié public ou privé, retraité, étudiant, demandeur d'emploi, agriculteur, profession libérale, ...)
Vous-même		
Votre conjoint		

Nombre d'enfants à charge : .....

Commune de résidence : .....

## VOS BESOINS DE MUTUELLE

### Avez-vous déjà une mutuelle ?

- Oui  Non

#### • Si oui, s'agit-il :

- D'une mutuelle que vous payez seul(e)  
 D'une mutuelle par votre employeur  
 De la mutuelle de votre conjoint  
 D'une mutuelle payée en partie grâce à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)  
 De la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)  
 Autre (précisez) .....

#### • Si non, pourquoi ?

- Je n'en vois pas l'utilité (peu de problème de santé)  
 Cela coûte trop cher  
 Je n'arrive pas à choisir la mutuelle qui convient à mes besoins  
 Les démarches sont complexes  
 Autres raisons : .....

### Si la collectivité vous proposait de bénéficier d'une mutuelle de groupe à un prix avantageux négocié avec un organisme complémentaire, seriez-vous intéressé(e)?

- Oui  Non

#### • Si oui, pour qui ?

- Vous  Conjoint  
 Enfant(s) : Nombre : .....

#### • Si oui, quel montant maximum accepteriez-vous de dépenser par mois pour cette mutuelle ? .....€/mois

### Vos niveaux de garantie souhaités :

#### Médecins

- Minimum  Moyen  Maximum

#### Pharmacie

- Minimum  Moyen  Maximum

#### Dentaire

- Minimum  Moyen  Maximum

#### Optique

- Minimum  Moyen  Maximum

#### Hospitalisation

- Minimum  Moyen  Maximum

#### Autres (cures thermales, analyses, radiologique, examens) (précisez) :

- .....  
 Minimum  Moyen  Maximum

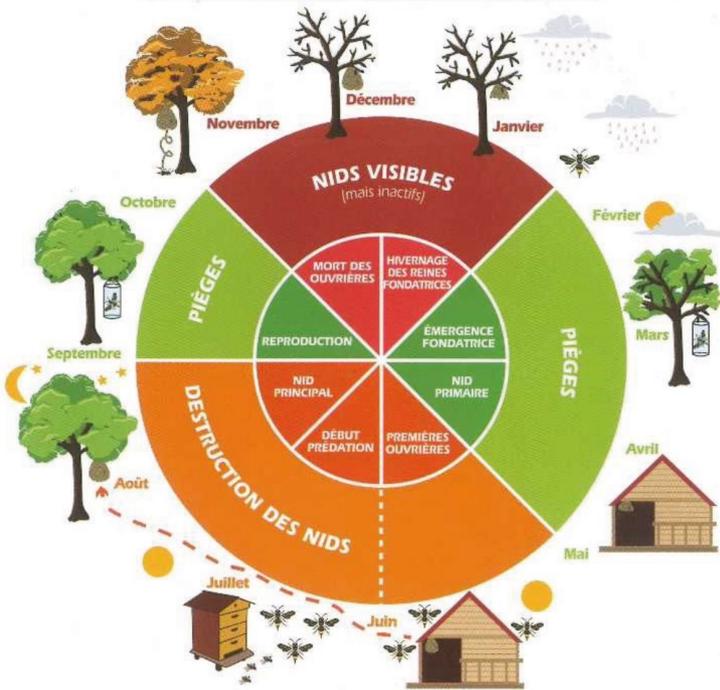


Nous vous remercions pour votre participation

# LE FRELON ASIATIQUE

En 2016, 3400 nids de frelons asiatiques ont été recensés en Côtes d'Armor, dont 175 nids sur le territoire de Leff Armor Communauté ; sans compter les nids qui n'ont pas été décelés. Sachez les reconnaître :

## Le Cycle du Frelon Asiatique



### Reconnaissance des nids

#### Le nid primaire

##### Quand ?

Avril à juin : chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid

##### Où ?

Il est installé dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux...

##### Caractéristiques ?

Forme sphérique, ouverture basale

Taille : 5 à 30 cm

Ce nid est quitté si l'emplacement ne convient plus (manque de place, dérangement) et ce lorsque les ouvrières seront en nombre suffisant

##### Que faire ?

Contactez la FDGDON de votre département

#### Le nid définitif

Quand ? de Juin à décembre

Où ? Très souvent en hauteur dans les arbres mais attention, également signalés à hauteur d'homme, dans les haies, les murs, les toitures...

##### Caractéristiques ?

piriforme, ouverture latérale. Taille : 40 à 120 cm de haut. Ce nid peut contenir jusqu'à 2000 insectes

##### Que faire ?

Attention, ne pas intervenir seul. Contactez la FDGDON de votre département

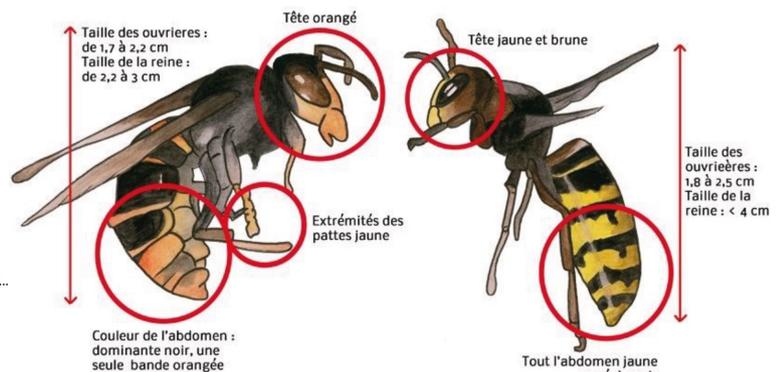
## Contactez votre Mairie

Fiche de signalement de frelons asiatiques à télécharger sur le site du Leff Armor Communauté



**Frelon asiatique**  
(taille réelle 3 cm)

**Frelon commun**  
(jusqu'à 4 cm)



Taille des ouvrières : de 1,7 à 2,2 cm  
Taille de la reine : de 2,2 à 3 cm

Tête orangé

Tête jaune et brune

Extrémités des pattes jaune

Couleur de l'abdomen : dominante noire, une seule bande orangée

Taille des ouvrières : 1,8 à 2,5 cm  
Taille de la reine : < 4 cm

Tout l'abdomen jaune rayé de noir

**Frelon asiatique**

**Frelon européen**

### Piège à Frelon asiatique sélectif



- 1 Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot.
- 2 Avec la perceuse munie d'un foret de 9,5 mm, percez le bouchon ; puis le remettre sur le goulot. Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille.
- 3 Avec la perceuse munie d'un foret de 3 mm, ou avec un fer à souder, ou une pointe chauffée ; percez le fond de la bouteille de plusieurs trous.
- 4 Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut.
- 5 Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2.
- 6 Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous le plus bas possible avec un foret de 5,5 mm ou avec un fer à souder ou une pointe chauffée tout autour de la bouteille n° 1.

- 7 Avec le reste de la 2ème bouteille faire un couvercle en coupant le goulot ; puis ouvrir sur le côté. Percez le couvercle de 2 trous.

Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle ou un fil de fer pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

**Note :** le couvercle sert à éviter que le piège se transforme en pluviomètre.

**Appât :** Pour 1 L de mélange : 40 cl de bière brune + 40 cl de vin blanc sec + 20 cl de sirop de fruit rouge  
Vider une partie de ce mélange dans la bouteille sur 1cm à 1,5cm de haut.

### Placez les pièges à frelons asiatiques

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place **que pendant deux périodes bien précises**, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés et T° ≥ 12°C :  
du 15 février à fin 15 mai, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;  
et du 15 octobre à la fin novembre.

Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.

Placez les pièges **en hauteur**, par exemple dans un arbre.

Placez-les **en dehors des endroits assidûment fréquentés** : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

**Débarressez-vous du piège rempli de frelons** Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarasser de ce piège :

Placez le piège dans un seau ou une baignoire.

Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.

Attendez 24 heures.

Mettez le piège à la poubelle.

Remplacez-le par un autre si besoin.

# ZOOM SUR...

## « L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC » (en plus court LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LANRODEC)

A l'échelon d'une commune à vocation agricole et d'élevage, comme LANRODEC, il est important de connaître et comprendre l'implication de la Société de Chasse sur la gestion de la faune sauvage. En effet s'il se passe quelque chose d'anormal au niveau de la faune sauvage (mortalité excessive, comportement anormal des animaux...), les chasseurs et les agriculteurs ou éleveurs (dont certains sont aussi chasseurs) seront les premiers à s'en apercevoir. La Société

de Chasse a donc un rôle de veille sanitaire très important, mais aussi de régulation active par la chasse des populations de sangliers, chevreuils ou renards, ainsi que des oiseaux sauvages qui peuvent être vecteurs de maladies transmissibles. La Société de Chasse a aussi un rôle de prévention des dégâts aux cultures, en régulant le nombre d'animaux susceptibles de provoquer des dégâts, de plus, grâce à son affiliation à la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, les agriculteurs peuvent obtenir des indemnités

en cas de problèmes occasionnés par le gibier. Le but étant au final d'atteindre (mot savant...) l'équilibre « Agro-Sylvo-Cynégétique », permettant la symbiose entre les activités d'agriculture / sylviculture / éle-

apportant des terres, ou actionnaires). Lanrodec a la chance d'héberger la meute de Michel Tanguy, composée de chiens de race « anglo-français » créancés au sanglier, et dont la réputation est connue dans tout le départe-



L'Equipe de « Pied » : Michel TANGUY, avec « Juriste » et « Imposteur », René STEPHAN et « César », Loïc LE GUENNIU et « Impérial », Louis LEON et « Emir », Michel LE COCQUEN et « Hermione », Pierre FRANCOIS et « Etrangère »

vage, et la faune sauvage qui est évidemment nécessaire au bon équilibre de la nature.

L'exercice de la Chasse ne saurait se concevoir sans nos fidèles compagnons à quatre pattes, qu'ils soient chiens courants ou chiens d'arrêts, et nécessite une connaissance de la nature et du territoire, un savoir-faire et une passion qui se transmettent de génération en génération.

En pratique, la Société de chasse de Lanrodec compte 48 membres (sociétaires de Lanrodec, sociétaires extérieurs à la commune

ment voire toute la Bretagne. Pour le sanglier nous avons donc une équipe de passionnés au grand savoir-faire, qui « font le pied » pour suivre la trace des animaux et les localiser quand ils sont présents sur la commune. Vous aurez sûrement l'occasion de les rencontrer dans les champs avec leur chien « rapprocheur », et croyez-moi, ils ne se trompent pas et sont capables, simplement par suivi et analyse des traces de vous dire le nombre d'animaux présents, leurs poids approximatifs et de les localiser. C'est à ce moment

qu'est utilisée la meute pour les chasser quand nécessaire. Pour le chevreuil, et pour réaliser le plan de chasse (20 chevreuils attribués pour la saison 2016-2017), plan décidé chaque année après comptage des animaux, 4 meutes ont été utilisées à tour de rôle : La meute « mixte » de Albert Le Roux/Frank Koenig/Pierre François qui est composée de « beagles », celle de Didier Guérin composée de griffons (chiens de pays) et celle de Gérard Vincent composée de chiens « anglo-français », en alternance avec la meute de Philippe Constant. Tous ces meneurs de chiens ou « piqueux » sont de grands professionnels compétents et motivés.

La Société de Chasse de Lanrodec comporte aussi un nombre significatif de « bécassiers », passionnés par la bécasse et le travail de leurs chiens. Lanrodec a aussi la chance d'héberger le « Club d'Initiation à l'Éducation du Chien d'Arrêt des Côtes d'Armor », présidé par Didier Maréchal, et qui réalise un travail de formation remarquable. A noter que le CNB (« Club National des Bécassiers » - dont certains chasseurs de Lanrodec font d'ailleurs partie) et la Fédération des Chasseurs 22, procèdent à des marquages nocturnes de bécasses sur la commune de Lanrodec (sur des parcelles tenues secrètes et avec l'accord des propriétaires...). Tout ceci participe à une connaissance approfondie de cet oiseau magnifique, et per-

met sa protection et sa gestion raisonnée. Par ailleurs, nous pensons travailler dans le futur sur la



Michel Tanguy et « Hermione »

réimplantation du petit gibier sédentaire dont la population a fortement diminué ces dernières années.

Je ne terminerai pas cet article sans mentionner un personnage au rôle très important, et qui effectue depuis des années et en toute discrétion un travail considérable tout au long de l'année : notre Garde-Chasse, Jean Le Méhauté. Tous les agriculteurs le connaissent car il effectue, souvent sur demande et avec une disponibilité permanente, un travail de piégeage et de destruction des



Loïc LE GUENIOU et « Impérial »

nuisibles : ragondins, renards (« l'ennemi des élevages »), pies et corbeaux (qui sont un vrai fléau pour les semis), blaireaux, rats

etc... il détruit chaque année un nombre très important de nuisibles, et je ferai simplement le commentaire suivant : que se passerait-il si on laissait la population de ragondins ou de corbeaux sur Lanrodec partir sans le contrôle de Jean ?

La société de Chasse a même été amenée à intervenir sur ordre de Monsieur le Procureur de la République pour abattre « dans les plus brefs délais et pour raison de Sécurité Publique » 2 sangliers qui avaient élu domicile l'été dernier en bordure de la 4 voies à Coat An Doc'h, et à l'origine d'un accrochage entre véhicules.

Voilà donc un bref aperçu sur « l'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC ». Je rajouterai que c'est une association qui fonctionne très bien et dont l'objectif N° 1 est la sécurité et le respect des autres usagers de la nature. Les membres sont actifs non seulement à la chasse, mais coopèrent de manière concrète pour le bon fonctionnement de l'Association comme par exemple la matérialisation des postes à sangliers, ou comme Pierre François, qui a lui-même réalisé une table et un portique pour la découpe du gibier, un barbecue, des pancartes pour signaler les chasses. Malheureusement, et c'est la vie, les membres ne vont pas en se rajeunissant. C'est pourquoi notre souci principal aujourd'hui est de recruter des jeunes pour avoir le temps de leur

transmettre toutes les connaissances et le savoir-faire. Quoi de plus motivant pour un jeune vivant à la campagne que d'apprendre à «faire le pied» et de savoir observer la nature, d'apprendre à connaître et mener ses chiens, de vivre le «coup d'adrénaline» provoqué par l'aboi des chiens au lancer d'un chevreuil ou d'un sanglier, de vivre l'instant «magique» de l'envol d'une bécasse ... tout en se sentant utile en rendant service à tous ceux qui vivent de la nature.

Gilles DELAFARGUE

**Bureau :**  
 Président : Gilles Delafargue  
 Vice-président : Albert Le Roux  
 Trésorier : Louis Léon  
 Trésorier-adjoint : Michel Le Roy  
 Secrétaire : Yvon Le Page  
 Secrétaire adjoint : Franck Koenig  
 Membres : Michel Tanguy, Didier Maréchal

« Eol » en arrêt sur une poule faisane



Meute de Michel Tanguy : « Le Découplé »

Albert Le Roux, Franck Koenig, Flavien Koenig et leur meute de « Beagles »



Assemblée générale du 4 septembre 2016



Ragondin piégé par Jean Le Méhauté



La jeune génération : Amaury Delafargue et Flavien Koenig



Sanglier de 138 kg chassé à Lanrodec

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITÉ D'ANIMATIONS

Samedi 8 juillet à Kerprin :

\* à partir de 14 h 30 précises, tirage (engagements + coupe): **concours de boules** en doublettes sur 3 parties

\* À partir de 20 h : **repas** : entrée, jambon à l'os grillé/frites, fromage, dessert et café (adulte : 12 €, enfant de moins de 6 ans : 6 €)

\* 23 h : **feu d'artifice et bal disco**

Tickets repas en vente à la mairie et au Bistrot.



Dimanche 9 juillet :

Cette année, nous n'organisons pas d'inter-quartiers car les responsables d'équipes ont eu trop de mal à constituer leur équipe l'an dernier. Nous verrons l'an prochain si les quartiers sont motivés...

\* Tirage à 15 h précises

1er prix : 120 €; 2° : 90 €, 3° : 75 €, 4° : 60 €, de 5° à 8° : 45 € si 32 doublettes,

\* 18 heures : tirage de la **tombola**

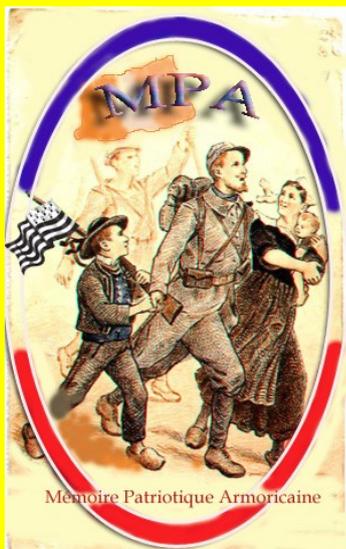
Buvette et casse-croustes.

A la place, sera organisé un **concours de boules** :

On compte sur vous !

Jean Paul Le Maout

## L'association Mémoire Patriotique Armoricaire



Organise

un grand **VIDE-GRENIER CE SAMEDI 24 JUIN AU GYMNASÉ** de Lanrodec au profit de l'association dans le but de préparer le



centenaire de l'Armistice de 1918. Extérieur ou intérieur si la météo est capricieuse.

2 € le mètre linéaire

Inscriptions : contactez Arnaud au 06.47.65.87.00 ou réservations/informations en mairie.

parallèlement au vide grenier nous réalisons une affiche

(kakémono) avec les portraits des combattants de 14/18 pour l'exposition du centenaire. Nous recherchons des photos, portraits des aïeux ayant participé au conflit. Vous pouvez nous les prêter pour que nous puissions les scanner. L'objectif de réaliser ce premier kakémono est fixé à fin juin. Merci à tous pour votre participation.  
A. Jaffrelot



**Le Bistrot à Lanrodec a étoffé sa gamme de la Française des Jeux.**

Depuis deux mois, vous pouvez désormais y jouer au Loto, à l'Euro-millions ou encore au Parions Sport.



## L'AMICALE LAÏQUE

### Les actions 2016/2017

En novembre, l'opération brioches a connu un vif succès ! 991 brioches ont été vendues par les élèves de l'école pour un bénéfice de **999.46 €**.

En décembre, une vente de sapins de Noël a été organisée en partenariat avec le magasin Point Vert de Plouagat. Une quarantaine de sapins ont ainsi été achetés pour un bénéfice de **98 €**. Les photos individuelles de vos enfants ont rapporté **1200 €**.

En février, c'était notre traditionnel repas de la Raclette qui une nouvelle fois a connu un grand succès avec 521 repas vendus pour un bénéfice de **3 800 €**.

De mars à juin, l'opération pizzas est reconduite ; à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de donner les bénéfices mais nous sommes déjà à **134 pizzas vendues**.

En Mai, vos enfants ont fait des dessins sur le thème de la cuisine, vous avez pu les découvrir sur les tabliers à l'effigie de l'école. Bénéfices de **397,70 €**.

Reste à comptabiliser les bénéfices des photos de classe ainsi que la fête des écoles.. A ce jour ce sont **6 495.16 € de bénéfices comptabilisés pour l'année 2016/2017**.

### Les dépenses 2016/2017

\* **La structure de jeux et les paniers de baskets :**

les enfants ont pu découvrir à la rentrée de nouveaux jeux dans la cour. Ces acquisitions ont été faites grâce au co-financement de l'Amicale et de la Mairie. **Participation Amicale 6 000€.**

\* **La Piscine :** Les élèves du CP au CE2 ont pu bénéficier du cycle piscine. **Participation Amicale 2 250 €.**

\* **Matériel pédagogique : 50 €.**

\* **Noël des enfants :** les enfants de l'école ont assisté à un spectacle de Noël intitulé «Un crapaud presque charmant». Ils ont également eu la visite du Père Noël qui leur a offert à chacun un livre ainsi que des cadeaux pour les classes et la garderie. **Participation Amicale 2 257.28 €.**

\* **Les sorties scolaires :** les enfants des classes de MS au CM2 sont allés à la Cité des Sciences à Rennes, zoo de Trégomeur pour les PS et les projets OCCE pour les PS et MS. **Participation Amicale 1 643.91 €.**

\* **Les abonnements :** Les élèves et les enseignants bénéficient d'abonnement au Petit Quotidien, à Canopé, Affiliation à la Ligue de l'Enseignement, USEP, les Incorruptibles, la Ludothèque de Ploumagoar. **Participation Amicale 678 €.**

Le montant des dépenses pour les activités / projets de l'école s'élève à **12 879.19 € au 01.06.2017**, Ce qui représente une somme d'environ : **80.49 € par élève et 1 839.88 € par classe.**

Maryline Le Roy, Présidente



**Lanrodec Bleiz Futsal** est un club de futsal créé le 3 octobre 2016 par Christophe Krebs. Fabrice Colson deviendra co-

président ainsi que sponsor maillot deux semaines plus tard.

Avec une dizaine de licenciés et une équipe engagée pour sa première saison en championnat à partir de septembre prochain et une équipe loisirs, c'est un club structuré, aux valeurs saines (solidarité, humilité, diversité, respect, plaisir).

Les projets du club sont de :

- Jouer la montée dans les 3 ans à venir
- Promouvoir les valeurs du club ainsi que du Futsal dans le 22
- Développer l'attractivité du club, moderniser son image par la communication

La cotisation par joueur sera de 60 € à l'année.

Débute également en Septembre une section jeunes (de 9 à 16 ans) de 9 h 30 à 11 h le samedi matin. (prix de la cotisation non fixée).



Les Partenaires du club sont:

- FAB MECA AUTO 4ter cote au goupil 22170 Plouagat (Réparation auto toutes marques)
- DIKA Stores & Pergolas Rue des Acacias 22190 Plérin ( Stores intérieurs, Stores Extérieur et Pergolas)
- QUENOTTE 6 rue du chapitre 22000 Saint-Brieuc (Vêtements 0-20 ans)
- DAPPER DAN Centre commercial "LES CHAMPS" 22000 Saint-Brieuc (Spécialiste de la mode ados)
- DAMIEN CAMUS Convenancho

22170 Lanrodec (Maçonnerie-taille de pierres NEUF & RENOVATION)

- AU GRAND CAFE Place de la république 22170 Chatelaudren (BAR TABAC PMU LOTO)

- RENOV'TOITURE lieu dit «SENVEN» 22170 LANRODEC

Nous recherchons toujours des joueurs de 17 ans minimum, aussi bien pour l'équipe première que pour l'équipe loisirs.

**Contact:**

- Christophe au 06.52.08.61.28
- Sur facebook «Lanrodec Bleiz Futsal»
- sur le site «lanrodecbleizfutsal»



## ON N'EST PAS QUE DES CAGEOTS



L'association On n'est pas que des cageots organise ses **PORTES**

**OUVERTES le samedi 24 juin, de 14h à 18h.**

Ce sera l'occasion de découvrir le nouveau local ainsi que son fonctionnement (Entrée libre) . Vous pourrez également tester des matières à travers différentes propositions (participation au chapeau).

Stage de soudure le **dimanche 25 juin de 9h à 18h.**

Après une matinée d'initiation à la soudure et un repas partagé, vous pourrez fabriquer un outil très pratique pour vos réalisations futures: un démonte palette.

Places limitées. Inscription jusqu'au 20 juin.

Tarif: 60€ + 5€ d'adhésion, l'ensemble des outils et du matériel est fourni.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir une équipe de tournage de France 3 Rennes, lors d'un atelier au Lycée du Restmeur, Pabu.

Vous pouvez visionner le reportage en allant sur notre site internet et sur FB.

**Infos pratiques :**

Local Atelier, 12 rue Ampère 22000 Saint Brieuc

[descageots@yahoo.fr](mailto:descageots@yahoo.fr)



# CLUB OMNISPORT DE LANRODEC

## HORAIRES ET TARIFS 2017/2018

« *L'éducation sportive, un trésor est caché dedans* »

<u>ATHLÉTISME</u>	70 €		
CP, CE1, CE2		Samedi	13 h 30—14 h 30
CM1, CM2 et 6ème		Samedi	14 h 30—15 h 30
<u>BASKET-BALL</u>	90 €		
U7, U8 et U9 (CP, CE1 et CE2)		Jeudi	17 h 15—18 h 30
U11 (CM1 et CM2)		Mardi	18 h 00—19 h 15
U13 M (6ème et 5ème)		Mercredi	18 h 15—19 h 30
U15 M (4ème et 3ème)		Mardi	19 h 15—20 h 30
U17 F		Mercredi	16 h 45—18 h 45
U15 F et U17 F		Vendredi	18 h 15—19 h 30
<u>ÉVEIL SPORTIF ET MULTISPORT</u>	70 €		
PS et MS		Mardi	17 h 00—18 h 00
GS		Vendredi	17 h 00—18 h 00
CP		Lundi	17 h 15—18 h 15
<u>BADMINTON</u>	70 €		
Ados et adultes		Mercredi	19 h 30—21 h 00
<u>ROLLERS</u>			
Débutants		Samedi	11 h 15—12 h 15
Confirmés		Jeudi	18 h 30—19 h 30
<u>NATURO SPORT ET CROSSFIT</u>	90 €		
« RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET PRÉVENTION SANTE »			
Avec la méthode du Crossfit		Lundi	18 h 45—20 h 00
		Jeudi	19 h 30—20 h 30
Naturo sport (entraînement Trail et Gainage)		Mercredi	09 h 30—10 h 45
		Samedi	09 h 30—10 h 45
<u>SPORT ADAPTÉ</u>		Mardi	10 h 00—11 h 30

(Adultes et ados en situation de handicap mental et/ou psychique)

**INSCRIPTIONS** au 06.88.53.22.96

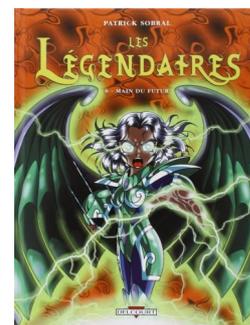
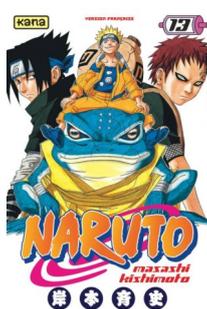
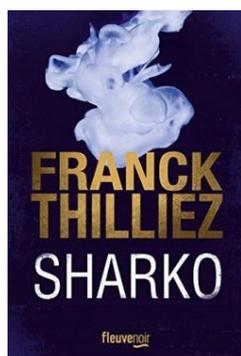
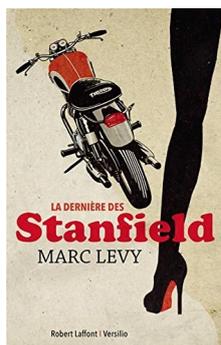
Ou par mail : [ianael13@yahoo.fr](mailto:ianael13@yahoo.fr)

Ou sur le site internet de l'association :

[Clubomnisportdelanrodec.jimdo.fr](http://Clubomnisportdelanrodec.jimdo.fr)



# LA BIBLIOTHÈQUE DE LANRODEC



## Horaires d'ouverture en période scolaire

- Lundi 16h00 / 18h00
- Mercredi 15h00 / 18h00
- Vendredi 16h00 / 18h00
- Samedi 10h00 / 12h00

## Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

- Mercredi 16h00 / 18h00
- Vendredi 16h00 / 18h00

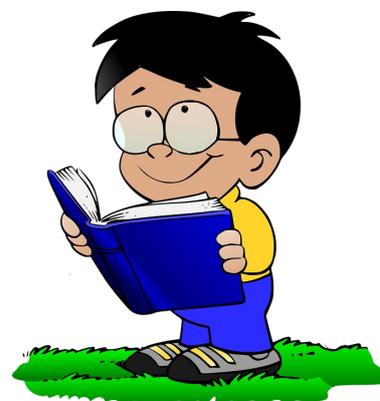
## Tarifs

L'adhésion à la bibliothèque municipale de Lanrodec est **gratuite**

## Nombre et durée des emprunts

- **Livres** : maximum 4 pour une durée de 4 semaines
- **CD** : maximum 2 pour une durée de 2 semaines
- **DVD** : maximum 2 pour une durée de 2 semaines

***Les livres en retard de 12 semaines ou plus seront considérés comme perdus et facturés***



PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ POUR LIRE !!

# LA GALERIE

Exposition Mai : Jean-Paul Dupas



Exposition avril : Marie Bahezre

## Les expositions à venir

Juin : Présentation des œuvres des enfants de l'école réalisées pendant l'année scolaire

Juillet et août : photographies présentées par 4 à 5 photographes d'univers différents

Septembre : Collectif d'Art contemporain (styliste, graphiste...)

Octobre : Hubert Coatleven, aquarelliste



Juin 2017 : exposition du travail des enfants de l'école »



Dans le cadre du projet du 100ème jour d'école, les élèves de CP et de CE1 ont réalisé personnellement une collection de 100 objets qu'ils ont présenté de façon originale et esthétique. De la même façon, avec les animateurs des TAP, les enfants ont aussi réalisé de jolies œuvres. Ces magnifiques collections témoignent de leur investissement et sont à découvrir jusqu'au 30 juin 2017 dans les salles d'exposition de la mairie ; Venez découvrir leur exposition jusqu'au 30 juin !

# SAMEDI 8 JUILLET LANRODEC

**Repas adulte : 12 €**

**Enfant moins de 12 ans : 6 €**

**Bal disco, feu d'artifice  
Entrée gratuite**

## Les animations de l'été : dates à retenir

24 et 25 juin : Régionale d'élevage Hovawart à Kerprin (restauration possible sur place)

Vide-greniers au Gymnase (organisé par l'Ass. Mémoire Patriotique Armoricaïne)

8 juillet et 9 juillet : pardon de Lanrodec à Kerprin

29 et 30 juillet : Concours d'obéissance à Kerprin

2 septembre : forum des associations à la salle des sports